



# DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **Jeudi 21 Novembre à 20 heures**, le Conseil municipal de la Commune de Ploemel s'est réuni en séance publique en mairie, Salle Joseph Le Pévédic, sous la présidence de Monsieur le TALLEC Jean-Luc, Maire, dûment convoqué le 15 novembre 2024

Etaient présents (20) : LE TALLEC Jean-Luc, GRANGER Muriel, GERONIMI Claude, LE BOULAIRE Morgan, BOUILLY Christian, MORVANT Sylvie, LE FALHER Christophe, LE PORT-HELLEC Lénaïck, ROY Martine, LE BELZ Louis, LE MAREC Eric, LE BAIL Sylvie, LE CHAPELAIN Guillaume, ÉON Murielle, LAURENT Marylène, ROSNARHO Pascal, FRETTÉ Christian, COTTIN Séverine, REBOURS Alain, SERVAIS Myriam, OUVRARD Karine

Absente donnant pouvoir (1) : Carine GEFFROY à Christian BOUILLY

Absent (2) : Alban VAN ERTRYCK, Pascal ROSNARHO

Secrétaire de séance : Claude GERONIMI

Conseillers en exercice : 23	Présents : 20	Votants : 21
------------------------------	---------------	--------------

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement

## 2024-61- Finances- Tarifs communaux 2025

Rapporteur : Claude GERONIMI, adjoint aux finances et à Ploemel 2030

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2331-1 et suivants relatifs aux recettes de fonctionnement,

Considérant la nécessité de revoir chaque année les tarifs communaux,

Considérant l'avis favorable de la commission finances du 22 octobre 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer les tarifs communaux ci-dessous pour **l'année 2025** :

GESTION DU CIMETIERE		2025
Concession - 15 ans		55€ /m <sup>2</sup>
Concession - 30 ans		110€ /m <sup>2</sup>
Colombarium - 15 ans	(pouvant recevoir 2 urnes)	400,00 €
Colombarium - 30 ans	(pouvant recevoir 2 urnes)	800,00 €
Caveau cinéraire - 15 ans	(pouvant recevoir 3 urnes)	500,00 €
Caveau cinéraire - 30 ans	(pouvant recevoir 3 urnes)	1 000,00 €

DROIT DE PLACE		2025
tarif commerçant sans electricité	forfait annuel (1 jour/semaine)	100,00 €
tarif commerçant electricité (éclairage/balance)	forfait annuel (1 jour/semaine)	150,00 €
tarif commerçant electricité (autres appareils)	forfait annuel (1 jour/semaine)	200,00 €
Tarif commerçant jour supplémentaire/semaine	forfait annuel par jour supp.	tarif de base *50%
droit de place outillage et autres	journée	33,00 €
LOCATION BATIMENTS COMMUNAUX ET MATERIEL		2025
<b>Associations communales</b>		
Toutes les salles communales		gratuit
Cours hebdomadaires		gratuit
Réunion, AG, Pot		gratuit
Manifestation		gratuit
Stage – à la demi-journée		50,00 €
Ménage – ( <i>en cas de restitution non conforme</i> )- forfait		50,00 €
Associations de copropriétés à l'unité		50,00 €
location table à l'unité		gratuit
location chaise à l'unité		gratuit
<b>Associations / entreprises extérieures</b>		
Manifestation		150,00 €
Caution salle polyvalente du Groez Ven		500,00 €
Caution salle polyvalente et salle des anciens		100,00 €
cours hebdomadaires - à l'heure et à l'année		80,00 €
Réunion		50,00 €
Stage – à la demi-journée		50,00 €
Ménage – ( <i>en cas de restitution non conforme</i> )- Tarif horaire		50,00 € /heure/ agent
location table à l'unité		2,00 €
location chaise à l'unité		1,00 €
PRESTATIONS SERVICES TECHNIQUES		2025
terre végétale - sans transport	m3	6,00 €
corde pin/sapin non livré Coupe en 1 mètre	Unité	90,00 €
corde chêne/autres non livré coupe en 1 mètre	unité	150,00 €
intervention agent sans matériel	heure	35,00 €
intervention hors commune	heure	35,00 €
intervention agent avec matériel/équipement	heure	80,00 €
intervention agent avec matériel/Poids lourd	heure	130,00 €
Mise à disposition remorque agricole <b>1 fois par an</b> (Collecte de branchages uniquement)	Forfait journalier	70,00 €
Mise à dispo du minibus aux associations (Gratuité pour Ty ar Vuhé -véhicule restitué avec le plein)	km	0,15 €

Envoyé en préfecture le 22/11/2024

Reçu en préfecture le 22/11/2024

Publié le

ID : 056-215601618-20241121-2024\_61-DE

PRESTATIONS EXTERIEURES		2025
Lutte contre les frelons ( <u>Désinsectiseur agréé</u> )		50% de la facture (limite de 50€)
MEDIATHEQUE/CULTURE		2025
billet Méliscènes	unité	6,00 €
DIVERS VENTES		2025
Photocopies - Particuliers		
A4 noir & blanc	unité	0,25 €
A4 couleur	unité	0,50 €
A3 noir & blanc	unité	0,30 €
A3 couleur	unité	0,60 €
Photocopies - Associations & Personnel communal		
A4 noir & blanc	unité	0,10 €
A4 couleur	unité	0,20 €
A3 noir & blanc	unité	0,15 €
A3 couleur	unité	0,30 €
Divers		
CD douar Alré	unité	20,00 €
Livre "Petit Navire" de J. Blanken	unité	35,00 €
Livre J le PEVEDIC	unité	15,00 €
Autres livres		prix coûtant
Gobelet ville de Ploemel	unité	0,50 €
Duplicata livret famille (perte)	unité	10,00 €



Le Maire,  
Jean-Luc LE TALLEC

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.